

CONDITIONS

Mutualia accorde une intervention cumulée maximale de 50 € par année civile et par bénéficiaire sur le montant payé lors de l'affiliation à : un club sportif agréé par une fédération nationale, provinciale, régionale ou communale pour la durée d'une saison sportive; un centre agréé par une des fédérations de fitness officielles (abonnement d'au moins 10 séances); un programme d'initiation au jogging ou d'initiation à la course; tout sport à la séance (avec un minimum de 10 séances sous accompagnement) à condition qu'il s'agisse d'un des sports suivant : athlétisme, badminton, base-ball, basket, bowling, danse (en ce compris le ballet), plongée, sport de combat, haltérophilie, golf, gymnastique, handball, hockey, balle-pelote, canoë, kayak, jeu de quilles, escalade, «korfball», vélo tout-terrain, marche d'orientation, équitation, pétanque, aviron, rugby, patinage, escrime, ski, squash, tennis, tennis de table, triathlon, football, volley, marche, cyclisme, yoga, natation (ainsi que les bébés nageurs), tir à l'arc et à la carabine, kin-ball, pêche ainsi que les sports pour moins valides et de façon plus générale, les sports olympiques et ceux reconnus par le C.I.O.

À COMPLÉTER PAR L’AFFILIÉ(E)

Nom :	Ou	APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI
Prénom :		
Numéro national : -		
Rue et n° :		
CP et commune :		
Tél. :		
E-mail :		

À COMPLÉTER PAR L’ORGANISATION

Nom de l'organisation :

Adresse de l'organisation :

Nom du responsable :

Nom du participant :

Affiliation à un club sportif

Abonnement de 10 séances (avec accompagnement)

Nom de la discipline :

Montant payé : Date de paiement :/...../.....

Période couverte par le paiement : du/...../..... au/...../.....

Date :/...../.....

Cachet et signature du club :